

PUBLICATION IMMÉDIATE

BILAN ANNUEL DES DIRECTEURS DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE/DIRECTEURS PROVINCIAUX J'AIMERAIS VOUS DIRE !

Sherbrooke, le 14 juin 2022 - Dans ce 19^e bilan annuel, les directeurs de la protection de la jeunesse/directeurs provinciaux partout au Québec souhaitent donner la parole aux enfants et aux adolescents, les écouter, les mettre à l'avant-plan en tant que premiers artisans de leur développement.

Comme Direction de la protection de la jeunesse (DPJ), il faut intervenir lorsque la sécurité et le développement d'un enfant sont compromis. Or, si on comprend assez facilement ce qui compromet la sécurité d'un enfant, qu'en est-il de son développement? Cette année, les DPJ ont choisi de répondre à cette question en présentant différents programmes novateurs en place au Québec et qui ont déjà un réel impact pour soutenir le plein développement des enfants de différents âges dans différents domaines de leur vie. En Estrie, bien que plusieurs initiatives auraient pu être présentées, trois programmes ont particulièrement été mis de l'avant : *Agir tôt*, pour le développement des enfants 0-5 ans, le *programme d'intervention en négligence*, qui soutient les familles plus vulnérables, et *Alliance jeunesse*, qui offre un filet de sécurité auprès des enfants en agissant rapidement sur les motifs de signalement, et prévenant ainsi la détérioration des problématiques. L'équipe d'Alliance jeunesse est composée d'intervenantes de la DPJ et d'intervenantes du CLSC du programme jeunesse.

Cette année, une hausse considérable du nombre de signalements traités est observée. Chaque jour, de plus en plus d'enfants et d'adolescents sont en détresse et font face à une réelle souffrance. Les DPJ désirent être la voix de ces jeunes et faire valoir qu'il y a encore beaucoup à faire. Pendant la pandémie, les enfants et les jeunes ont montré qu'ils sont forts et résilients. Écoutons-les!

Statistiques provinciales 2021-2022

- Les directrices et les directeurs de la protection de la jeunesse (DPJ) ont traité 132 632 signalements au cours de l'année 2021-2022, comparativement à 117 904 l'an dernier, ce qui représente une augmentation de 12,5 % et une moyenne de 363 situations d'enfants signalées par jour au Québec, soit 40 de plus que l'an dernier.
- Nombre de signalements retenus : 43,688. C'est une baisse des signalements retenus de 2,3 % comparativement à l'exercice 2020-2021.
- Le taux de rétention des signalements est de 33 %. L'an dernier il était de 37,9 %.
- Les signalements proviennent, encore cette année, en majorité des employés d'organismes publics (34 %) les proportions n'ayant presque pas bougé par rapport aux années précédentes.
- Le principal milieu de vie des enfants pris en charge par la DPJ est toujours le milieu familial (53,7 %). On constate encore cette année qu'une plus grande proportion d'enfants demeure auprès d'une personne significative (14,7 %).

Statistiques du CIUSSS de l'Estrie – CHUS 2021-2022

- 9 216 signalements traités en Estrie en 2021-2022, comparativement à 7 958 en 2020-2021, soit une hausse de 15,8 % par rapport à l'an dernier.
- 29,1 % des signalements ont été retenus, contre 35,5 % l'an passé.
- 52,7 % des enfants dont la situation est prise en charge par les DPJ sont demeurés dans leur milieu familial ou chez des tiers significatifs.
- 490 adolescents (contre 522 en 2020-2021) ont reçu des services dans le cadre de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents, ce qui représente une diminution de 6,5 % par rapport à l'an dernier.

« Il faut continuer de renforcer l'offre de services de première et de deuxième lignes afin d'agir en amont et éviter que la DPJ n'intervienne dans la vie d'un enfant. Le fait que la grande majorité des signalements à la DPJ ne soit pas retenue témoigne du besoin de soutien grandissant pour les familles. Le recours à la protection de la jeunesse doit être l'exception dans la vie d'un enfant. » - *Johanne Fleurant, directrice de la protection de la jeunesse*

« Derrière ce bilan annuel, ces chiffres et ces réalisations se trouvent l'immense travail et l'implication d'équipes multidisciplinaires dans les secteurs jeunesse qui accompagnent chaque jour les enfants et les familles. Le *Plan d'action pour les jeunes et leur famille* demeure une priorité pour notre établissement et je suis fière de tout le chemin parcouru depuis trois ans. Les défis demeurent importants, mais ensemble, nous y arriveront » - *Annie Boisvert, directrice des programmes jeunesse*

Pour consulter le [Bilan 2021-2022 : Bilan DPJ](#)

- 30 -

Pour renseignements : [Équipe des relations avec les médias](#)